

CONDITIONS DE RÉSERVATION

LA RÉSERVATION SERA PRISE EN COMPTE

- après accord de la direction
- avec votre signature au bas du dit contrat dûment rempli
- avec votre versement de 30 % du montant du séjour + 25 € de frais de dossier non remboursables + 2 % du coût de votre séjour pour l'assurance annulation facultative.

L'acompte doit nous parvenir dans un délai de 8 jours, suivant la réception du contrat. Un accusé de réception vous sera envoyé, non cessible à un tiers, il devra être présenté le jour de votre arrivée.

En location comme en emplacement nu, le solde sera à régler 30 jours avant votre arrivée. Aucune réduction ne sera consentie pour un retard ou un départ anticipé (mauvaises conditions météorologiques...). Et en aucun cas, le critère choix de l'emplacement ne pourra donner prétexte à un remboursement des arrhes versées.

En cas de non-présentation, l'emplacement ou la location sera attribué à un autre client dès le lendemain 12 h. Les montants versés ne seront pas remboursés.

Les emplacements sont en conformité avec la législation en vigueur sur les terrains de camping.

La situation de l'emplacement est déterminée en fonction des exigences de notre planning. Nous tiendrons compte de vos souhaits dans la mesure du possible.

Pour votre sécurité, le port du bracelet de présence est obligatoire durant tout votre séjour.

Chaque participant séjournant sur le camping s'engage à se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Le comportement des participants doit être conforme à la destination familiale de notre établissement. Il appartient au campeur d'être assuré. La responsabilité du camping ne pourra être engagée en cas de perte, de vol, de dégradation d'effets personnels ou de dégâts survenus en cas d'incendie, intempéries etc...

CHOIX DE VOTRE EMPLACEMENT PRÉFÉRENTIEL

Le choix de l'emplacement est possible avec un surcoût de 30 €. Il est offert à tous les clients possédant la Carte Privilège. Ce choix sera toujours soumis à disponibilité et est valable pour le choix d'un emplacement spécifique, et non d'un quartier, localisation ou orientation. En cas d'indisponibilité de l'emplacement souhaité, nous nous engageons à vous assister pour trouver un autre emplacement correspondant à votre souhait ou à vous rembourser la prestation.

CAPACITÉ MAXIMALE ET VISITEURS

Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper l'hébergement ou l'emplacement qui leurs sont alloués. Nous ne pourrions accepter plus de personnes que la capacité du mobil-home ou de l'emplacement nu ne l'indique (enfants et bébé compris).

Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux familles qui se présentent avec un nombre de personnes supérieures à la capacité de l'hébergement ou de l'emplacement camping.

Toute personne, en dehors des personnes inscrites, sera considérée comme visiteur. Les visiteurs devront se déclarer au bureau d'accueil et s'acquitter de la redevance.

TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour reversée à la municipalité n'est pas incluse dans nos tarifs et sera à régler à la réservation.

ÉCO-PARTICIPATION

Notre exploitation est soumise à des taxes de prélèvement de ressources naturelles (eaux propres) et de retraitement des déchets (eaux usées, ordures ménagères, encombrants recyclables). Il s'agit d'une répercussion budgétaire à valeur de compensation et de sensibilisation.

ÉTAT DES LIEUX

L'état des lieux d'entrée se fait par vos soins le jour de l'arrivée. Vous êtes tenu de signaler toutes anomalies dans les 24 h qui suivent votre arrivée.

L'état des lieux de sortie sera effectué après votre départ par notre équipe hygiène, 100 € vous seront facturés si l'état de propreté est jugé par nous irrecevable ou pour toute casse, détérioration ou perte.

CHIENS

Admis en emplacements nus (maximum 2 chiens) et en locations (maximum 1 chien) moyennant une redevance indiquée sur les tarifs et acquittée le jour de l'arrivée.

Le carnet de santé vous sera demandé le jour de l'arrivée (vaccins à jour, dont vaccin antirabique). Votre chien devra être tatoué/pucé et tenu en laisse dans l'enceinte du camping.

Catégories 1 et 2 interdites.

En location : uniquement chiens de moins de 6 kg.

PARC AQUATIQUE

Par mesure d'hygiène, le port du maillot de bain est obligatoire dans les espaces aquatiques.

FRAIS D'ANNULATION

En l'absence de garantie annulation ou en cas de non prise en charge par celle-ci, des retenues seront opérées sur les sommes déjà versées ou dues selon les modalités suivantes :

Annulation location

Plus de 60 jours avant le début du séjour : 35 € (frais d'annulation incompressibles).

Entre 31 et 60 jours : l'acompte.

Entre 21 et 30 jours : 50 % du coût du séjour.

Entre 8 et 20 jours : 75 % du coût du séjour.

Entre 2 et 7 jours : 90 % du coût du séjour.

Moins de 2 jours : la totalité du séjour reste due.

Annulation emplacement nu

Annulation à 31 jours ou plus de l'arrivée : 35 € (frais d'annulation incompressibles).

Annulation moins d'un mois avant l'arrivée : l'acompte est conservé par le loueur.

GARANTIE ANNULATION

La garantie annulation n'est pas incluse dans le prix, elle est facultative et s'élève à 2 % du montant total pour les séjours de moins de 7 nuits. Elle est offerte à partir de 7 nuits de séjour en location. Elle est payable au moment de l'inscription. Aucune réduction ne sera consentie pour un retard ou un départ anticipé.

A/ Nature de la garantie

La garantie annulation garantit les arrhes versées (déduction faite de 35 € de frais d'annulation incompressibles). Elle intervient lorsque l'adhérent se trouve dans l'obligation d'annuler son séjour pour les raisons énumérées ci-après :

- 1- Une maladie grave, un accident grave ou la décès : de l'assuré, de son conjoint de droit ou de fait, de son tuteur, de ses ascendants ; descendants, frères, soeurs, beaux-frères, belle-soeur, gendre, belles-filles, beaux-pères ou belles mères.
- 2- Des dommages matériels importants causés par le vol, l'incendie ou des éléments naturels atteignant les biens de l'assuré et nécessitant impérativement sa présence.
- 3- L'annulation, pour un motif garanti, du compagnon de voyage de l'assuré et/ou des personnes inscrites sur le même bulletin d'inscription.
- 4- Les suites, séquelles et complications ou aggravations d'une maladie ou d'un accident constaté avant l'inscription au séjour.
- 5- Les complications d'une grossesse
- 6- Le licenciement économique de l'assuré
- 7- Sauf cas de force majeure

B/ Obligation en cas d'annulation

L'adhérent doit prévenir immédiatement l'hôtel de plein air Le Fief dans un délai de 48 h, par lettre recommandée. L'adhérent doit transmettre dans les meilleurs délais : certificat médical, arrêt de travail ou les documents justifiant les soins reçus, bulletin d'hospitalisation, bulletin de décès. L'adhérent doit indiquer la date et les circonstances connues ou présumées ayant provoqué l'annulation.

MODE DE RÉGLEMENT

Chèque, mandat, chèques vacances, carte bancaire, virement bancaire

IBAN : FR76 1380 7000 5151 0215 5611 329

BPBA SAINT-BREVIN-LES-PINS

BLOCTEL

En tant que consommateur, vous avez le droit de vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique via le site internet : <https://www.bloctel.gouv.fr/>

BOOKING CONDITIONS

RESERVATIONS WILL BE ACCEPTED ONLY

- If approved by the direction
- With your signature on the contract form filled up
- After receipt of payment of 30% of total rental price + 25€ of booking charge not refundable + 2% of the amount of your stay for the optional cancellation guarantee.

First payment has to be sent within 8 days after receiving the contract. You will receive a receipt to be shown at arrival and which is personnel.

Rental and camping: the total amount has to be paid 30 days before your arrival.

The cost of your stay will be calculated according to the arrival and departure dates that you have entered on your reservation form.

No discount will be given for early departures or late arrivals.

In case of no-show, the contract is cancelled, the pitch or rental will be re-entered the next day at 12.00 p.m. Money is not refundable.

The area is in conformity with the rules in force concerning the camp sites.

The location of the area is determined to the requirements of our planning. If you let us know what you prefer we will take it into account in the realm of possibility.

CHOOSE YOUR PITCH OR ACCOMMODATION

You can choose your pitch or accommodation number according to availability (30€). Valid only for the choice of a specific number, and not for an area or a location. If the pitch or accommodation is not available, we will do our best to find another number fitting your need, or we will refund the service.

MAXIMUM CAPACITY AND VISITORS

We are unable to accept more people than the indicated capacity of the mobile home (children and babies included).

The campsite reserves the right to refuse access to any family where the number of persons presenting themselves as included in the party exceeds the capacity of the accommodation.

Any person other than those registered will be considered as a visitor: visitors must be registered at reception in the presence of their host.

TOURIST TAX

The tourist tax paid to the municipality is not included in our rates and will need to be paid on booking.

ECO-CONTRIBUTION

Our operation is subject to taxes of the collection of natural resources (clean water) and waste reprocessing (wastewater, domestic refuse, bulky recyclable items). This is a compensatory impact tax aimed at raising awareness. (Not included in our rates).

INVENTORY

The inventory of places of entry is done by your care the day of the arrival. You are required to report any anomalies within 24 hours of your arrival.

The inventory will be done after your departure by our cleaning team, 100€ will be charged if the state of cleanliness is judged by us inadmissible or for any breakage, deterioration or loss.

DOGS

Allowed in pitches (maximum 2 dogs) and in rentals (maximum 1 dog), and against fees paid on the arrival day.

The health book and passport will be asked on the day of arrival (vaccines up to date, including rabies vaccine). Your dog must be tattooed and kept on a leash in the campsite.

Categories 1 and 2 prohibited.

For rental: only dogs under 6kg.

POOLS

For hygiene reasons, bathing shorts or bermuda and clothing are strictly prohibited in aquatic areas.

CANCELLATION COSTS

In the absence of insurance cancellation, or in the event of an unsupported claim, deductions will be made from the sums already paid or due as follows:

Rental accommodation

More than 60 days before the beginning of the stay: 35€ (non-refundable cancellation fee).

Between 31 and 60 days: the deposit.

Between 21 and 30 days: 50% of the accommodation cost.

Between 8 and 20 days: 75% of the accommodation cost.

Between 2 and 7 days: 90% of the accommodation cost.

Less than 2 days: the whole stay must be paid.

Camping pitch

Cancellation more than 31 days before the beginning of the stay: 35€ (non-refundable cancellation fee).

Cancellation less than one month before arrival: the deposit shall be retained by us.

CANCELLATION GUARANTEE

The cancellation insurance is not included in the price; it is optional and amounts to 2 % of the total amount for stays of less than 7 nights. It is offered for stays of 7 nights or more, for rental. It is payable at the time of application. No reduction will be granted for late arrival or early departure.

A/ Nature of the guarantee

Cancellation insurance guarantees the refund of any deposit paid (minus a 35€ non-refundable cancellation fee). It takes effect when the insured is obliged to cancel their stay for one of the reasons listed below:

- 1- Serious illness, serious accident or death of the insured, their spouse or common-law partner, guardian, ascendant, descendant, brother, sister, brother-in-law, sister-in-law, son-in-law, daughter-in-law, father-in-law or mother-in-law.
- 2- Major material damage caused by theft, fire or natural disasters affecting the property of the insured and requiring their presence.
- 3- The cancellation for a guaranteed reason of the insured's travel companion and/or person(s) registered on the same registration form.
- 4- The consequences, after-effects, complications or aggravations of an illness or an accident noted before booking the stay.
- 5- Pregnancy complications.
- 6- Redundancy of the insured.
- 7- Except in the event of force majeure

B/ Obligations in the event of cancellation

The insured must immediately notify the Le Fief campsite within 48 hours, by registered letter. The insured must send as soon as possible: medical certificate, documents proving health care received, hospitalisation report, death certificate. The insured must indicate the date and known or presumed circumstances necessitating cancellations.

METHOD OF PAYMENT

Cheque, money order, Eurocheque or holiday vouchers, credit card, bank transfer.

IBAN: FR76 1380 7000 5151 0215 5611 329

BPBA SAINT-BREVIN-LES-PINS